Innoviris - Proof of Concept

Objectifs

/!\ L'action Proof of concet de INNOVIRIS ne s'adresse qu'aux centres / unités de recherche associés ou au sein des Hautes Ecoles qui ont un siège d'exploitation en Région Bruxelles Capitale ! L'action Proof of Concept a pour objectif de financer la démonstration de la faisabilité et la viabilité d'une technologie, méthode ou idée innovante en vue de la valorisation de résultats de recherche scientifique obtenus préalablement. Il permet le financement des projets dont les objectifs sont d'obtenir: 1. La preuve de concept de résultats de recherche via la réalisation courte, incomplète ou à échelle réduite des dites technologies, méthodes ou idées ainsi que la validation d'essais ou la démonstration sur site; 2. La preuve d'intérêt socio-économique en vue de la valorisation de ces résultats (notamment via spin-off ou licence) dans la Région de Bruxelles-Capitale. Les projets financés doivent avoir un impact favorable sur l'économie, l'emploi et l'environnement de la Région de Bruxelles-Capitale. La durée du projet: 6 à 15 mois (non prolongeable, non renouvelable). L'action Proof of Concept offre aux porteurs de projet la possibilité de démontrer la faisabilité technique de leur idée ainsi que l'intérêt du marché et de déterminer la meilleure voie de valorisation. Elle permet d'évaluer la pertinence de se lancer dans la création d'une entreprise et peut dès lors être réalisée simultanément ou suite à un projet de création de spin-off soutenu par Innoviris et visant la valorisation des mêmes résultats.